Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes
Section locale de Montréal

Réorganisation quoi faire?

Lorsqu'un processus de réorganisation majeur est annoncé pour les installations postales, il est primordial que les itinéraires de l'installation soient le plus à jour possible.

Voici quelques informations importantes, rapides à valider et à faire modifier AVANT le début du processus.

1. **Les vacants :**

   Signaler tous les points de remises vacants afin qu'ils soient consignés correctement sur vos formulaires 038. Cela nous permettra d'obtenir le maximum de valeurs de temps lorsque les points de remises seront de nouveau occupés.

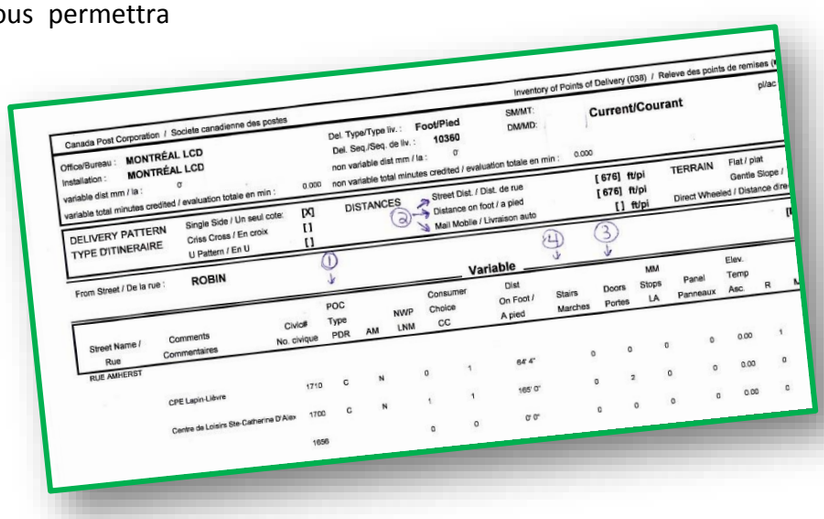
Inventory of Points of Delivery (038) / Relevé des points de remises

Canada Post Corporation / Societe canadienne des postes

Office/Bureau : MONTRÉAL LCD
Installation : MONTRÉAL LCD
variable dist mm / la : 0
variable total minutes credited / evaluation totale en min : 0.000

Del. Type/Type liv. : Foot/Pied
Del. Seq./Seq. de liv. : 10360
non variable dist mm / la : 0'
non variable total minutes credited / evaluation totale en min : 0.000

SM/MT: Current/Courant
DM/MD:

DELIVERY PATTERN / TYPE D'ITINERAIRE
Single Side / Un seul cote: [X]
Criss Cross / En croix [ ]
U Pattern / En U [ ]

DISTANCES
Street Dist. / Dist. de rue [676] ft/pi
Distance on foot / a pied [676] ft/pi
Mail Mobile / Livraison auto [ ] ft/pi

TERRAIN
Flat / plat
Gentle Slope /
Direct Wheeled / Distance dire

From Street / De la rue : ROBIN

Variable

Street Name / Rue	Comments / Commentaires	Civic# / No. civique	POC Type	POC PDR	NWP AM	NWP LNM	Consumer Choice CC	Dist On Foot / A pied	Stairs / Marches	Doors / Portes	MM Stops / LA	Panel / Panneaux	Elev. Temp Asc.	R
RUE AMHERST														
	CPE Lapin-Lièvre	1710	C		N		0	1	64' 4"	0	0	0	0	0.00	1
	Centre de Loisirs Ste-Catherine D'Alex	1700	C		N		1	1	165' 0"	0	2	0	0	0.00	0
		1656					0	0	0' 0"	0	0	0	0	0.00	0

2. **La distance de rue :**

   Située dans l'en-tête du formulaire 038, la distance de rue est la plus payante. Elle est non-variable et par conséquent, toujours appliquée à 100% et non en fonction du pourcentage de desserte. Si celle-ci est à zéro, c'est problématique.

3. **Le nombre de portes :**

   Ceci inclus toutes les portes que vous devez franchir pour accéder au réceptacle de courrier, qu'elles ouvrent automatiquement ou non. La valeur de temps inclus l'action d'entrer et également de sortir, donc compte pour une porte seulement.

4. **Les marches :**

   Les marches que vous devez monter doivent, à moins d'exception, toujours se retrouver en nombre pair sur le formulaire 038 et toujours doublé pour inclure l'action de descendre. Donc, si vous montez 7 marches, il doit y en avoir 14 d'inscrites pour ce point de remise.

VERSO

5. **Les bandes de casier :**

Validez que tous vos points de remises soient inscrits sur vos bandes de casier, qu'il n'en manque aucun et que l'ordre soit bon. Il faut être clairement capable d'identifier les commerces des points de remises résidentiels.

Surveillez la formation SMIFF express!

Celle-ci est donnée avant-poste dans votre installation et vous donnera toute l'information nécessaire pour être bien préparé au compte de volume.

Contactez votre délégué(e) syndical(e) pour la date de cette formation.

Plus nous serons informés et prêts, plus nous pourrons contrer l'employeur!

Solidarité,

Stéphanie Robinson
2e vice-présidente
STTP – Section locale de Montréal
SR/mhg sepb-574

Montréal, le 24 juillet 2017/166